

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 18 JUN 2020
--

Présents : Mmes et MM. Sandrine BONIN, Maxime BOSNE, Karine CORNIER, Pierre-Yves DOUILLET, Nelly GAVAND, Lise GOUVIER, Manuel LIARDON, Valérie MARINESQUE, Fabien MOUGEOLLE, Fabienne PERNOT, Dominique RAMBOZ.

Secrétaire de séance : Karine CORNIER

Approbation à l'unanimité du compte rendu du 25 mai 2020.

INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS :

Présentation du taux, des index et des subventions.

Chaque personne concernée a quitté la salle lors du vote la concernant

Pour le Maire 18% de l'indice 1027 : adopté à l'unanimité.

Pour les adjoints 6% de l'indice 1027 : adopté à l'unanimité

Une indemnité pour le responsable de la régie à hauteur de 1.5% de l'indice 1027 est adoptée à l'unanimité.

VOTE DES TAXES LOCALES :

Suppression de la taxe d'habitation

A l'unanimité les taux des taxes locales restent inchangés, à savoir :

Taxe foncière bâtie 10.65%

Taxe foncière non bâtie 27.94%

RAPPORT DES COMMISSIONS :

- ❖ La délégation du Maire dans la limite de 2500€ reste inchangée à l'unanimité.
- ❖ Demande de Mme Pratini de location de terrains communaux : aucune disponibilité pour le moment.
- ❖ Urbanisme : Mme Nelly Gavand sort de la salle et ne participe pas au vote. Après vérification de certains dossiers, nous revenons sur certaines délibérations jugées inopportunes par le conseil actuel.
Vote: Pour: 9 voix ; abstention: 1 voix
- ❖ Syndicat des eaux : Surpresseur budgétise.
- ❖ SIVOS : attente du 2eme tour des élections pour Chatelneuf.

QUESTIONS DIVERSES :

- ✓ Recensement 2021 : Ouverture à la candidature sur tableau d'affichage.
- ✓ Fenêtre de la Sacristie de l'Église à rénover.
- ✓ Sur la parcelle 33 un arbre est déraciné. La commission bois va l'enlever. Le bois sera offert au comité des fêtes.
- ✓ Fabien Mougeolle va prendre en charge l'ERP;
- ✓ Fabien Mougeolle et Valérie Marinesque vont s'occuper des bornes à incendie
- ✓ La SJE va poser un tampon hydraulique pour essai.
- ✓ Pierre Yves Douillet va se renseigner pour la licence 4 du bar
- ✓ Une commission va être faite pour remettre en valeur le gîte.

Séance levée à 22h45.

